



Legal & General Opportunité Europe 10%

***Avenant d'investissement dans une unité
de compte par arbitrage et/ou versement***

Souscripteur :

Je soussigné(e) : Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____ Date de naissance : |J|J| / |M|M| / |A|A|A|A|

Commune et département de naissance : _____

Tél. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ E-mail : _____

Contrat concerné :

Concordances n° _____ (ou indiquer "à ouvrir") _____

Montant du versement et affectation :

- J'effectue un versement libre d'un montant de (**minimum de 10 000 €**) : _____ € et l'affecte en totalité au support *Legal & General Opportunité Europe 10%*. Ce montant est :
- à prélever sur mon compte Legal & General Bank (France) n° _____ ,
- réglé par chèque bancaire à l'ordre de Legal & General (France).

Origine économique des fonds investis dans le cadre de ce placement :

- Succession/Donation Vente immobilière Épargne constituée grâce au cumul des revenus professionnels
- Vente d'un patrimoine professionnel (société, étude...) Autre (à préciser) : _____

Montant arbitré depuis le Fonds GLT ou Sécuri-Taux et affectation :

- J'effectue un arbitrage gratuit en sortie du fonds GLT d'un montant de (**minimum de 10 000 €**) : _____ € et l'affecte en totalité au support *Legal & General Opportunité Europe 10%*.
- J'effectue un arbitrage gratuit en sortie de Sécuri-Taux d'un montant de (**minimum de 10 000 €**) : _____ € et l'affecte en totalité au support *Legal & General Opportunité Europe 10%*.

Informations réglementaires :

Je reconnais avoir :

- pris connaissance, avant d'investir sur ce support, du Prospectus de Base dénommé «*Note, Warrant & Certificate Programme*» daté du 9 juin 2015 et de ses éventuels suppléments, des Conditions Définitives de l'Émission («*Final Terms*») et de ses éventuels suppléments disponibles sur le site www.lgfrance.com ;
- été informé(e) que le présent document constitue un avenant aux conditions générales valant note d'information à mon contrat précité ;
- été informé(e) que dès signature du présent document, il fera partie intégrante de mon contrat, par ailleurs déjà composé des conditions générales valant note d'information et des conditions particulières signées par Legal & General (France) ainsi que, le cas échéant, de la (ou des) précédente(s) demande(s) d'avenant.

J'autorise Legal & General (France) à, le cas échéant, prélever sur mon compte Legal & General Bank (France) le montant du versement libre précisé ci-dessus.

Signature et mention manuscrite :

Mention manuscrite à recopier par le souscripteur : *Je reconnais avoir été pleinement informé(e) des caractéristiques du support Legal & General Opportunité Europe 10% et notamment du risque de perte en capital au terme des 5 ans de durée d'investissement recommandée. Je reconnais également avoir les connaissances et l'expérience en matière financière nécessaires à la compréhension de ce support.*

Fait à _____,

le |J|J| / |M|M| / |A|A|A|A|

Signature précédée de la mention «*lu et approuvé*»

Cadre réservé à la Compagnie

Nom du CP : _____ Code du CP : _____ NP : _____

DA Nom : _____ Date de Contrôle : | J | J | / | M | M | / | A | A | A | A | Visa :

Les informations nominatives recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé et pourront être communiquées aux autres sociétés du Groupe Legal & General en France, ainsi qu'à des sociétés sous-traitantes pour la nécessité de la gestion du contrat. Ces données pourront également être communiquées pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Sauf opposition de votre part en cochant la case ci-contre , Legal & General (France) pourra réutiliser ultérieurement ces données pour des informations ou propositions commerciales. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent figurant sur des fichiers à l'usage de Legal & General (France) ou de ses mandataires (article 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978). Vous pouvez exercer vos droits auprès du siège de la Compagnie Legal & General (France) – Direction Marketing - 58, rue de la Victoire - 75440 Paris Cedex 09.

* Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire en page 5.

Le support *Legal & General Opportunité Europe 10%* est un support en unité de compte représentatif d'un titre de créance*. Il est proposé dans le cadre des contrats d'assurance vie et de capitalisation cités à la page suivante.

La présente demande, complétée, datée et signée, ne pourra être prise en compte que si elle parvient à Legal & General (France) au plus tard le 19 octobre 2015 pour un contrat existant.

Le souscripteur est préalablement informé que :

- l'unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%* comporte un risque de perte en capital à l'échéance des 5 ans si à la date de constatation finale, l'indice Euro Stoxx 50®* clôture en baisse de plus de 5 % par rapport à son niveau d'origine et qu'une ou plusieurs action(s) composant l'indice sous-jacent clôture(nt) en dessous de 60 % de (son) leur niveau d'origine⁽¹⁾ ;
- ce support est donc déconseillé si le souscripteur ne souhaite pas prendre de risque en capital et s'il cherche un placement liquide à un terme inférieur à 5 ans ;

- il est recommandé de n'investir sur ce support que si le souscripteur compte le conserver pendant la période d'investissement qui constitue également la **durée d'investissement recommandée (4 novembre 2020, soit 5 ans)** ;
- l'unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%* est un instrument financier dont le mécanisme est lié à un indice financier dit sous-jacent* : l'Euro Stoxx 50®* dividendes non réinvestis ;
- le souscripteur intéressé doit avoir des connaissances et une expérience en matière financière renforcées afin d'appréhender l'ensemble des risques et mécanismes de ce type de support ;
- lors du remboursement final prévu au plus tard au terme des 5 années d'investissement, la contre-valeur des unités de compte investies sur *Legal & General Opportunité Europe 10%* et détenues par le souscripteur sera automatiquement et gratuitement arbitrée vers l'unité de compte Sécuri-taux.

Caractéristiques financières de *Legal & General Opportunité Europe 10%*⁽²⁾

Code ISIN	FR0012993087	Sous-jacent*	Indice l'Euro Stoxx 50®* (dividendes non réinvestis)
Forme juridique	Titre de créance* de droit français sans garantie du capital ni en cours de vie ni à l'échéance	Prix d'émission	100 %
Émetteur	BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V., véhicule d'émission dédié de droit néerlandais		
Garant du remboursement	BNP Paribas S.A.	Sortie anticipée	Possible selon la valeur liquidative fixée quotidiennement par l'émetteur
Horizon de placement et durée minimum recommandée	4 novembre 2020, soit 5 ans	Dates de constatation annuelle	21 octobre 2015 (initiale) 21 octobre 2016 23 octobre 2017 22 octobre 2018 21 octobre 2019 21 octobre 2020
Date d'émission	21 octobre 2015	Dates automatiques de remboursement anticipé	4 novembre 2016 6 novembre 2017 5 novembre 2018 4 novembre 2019
Date d'échéance	4 novembre 2020		
Période de commercialisation	Du 28 septembre au 21 octobre 2015, sous réserve de clôture anticipée	Date de remboursement final	4 novembre 2020
Fréquence de la valorisation	Quotidienne	Frais d'entrée (TTC)	0 %
		Frais de sortie (TTC)	0 %
Revenus	Capitalisés	Commission de distribution	1,10 % TTC du montant de l'émission (montant annuel maximum).
Valeur liquidative initiale	1 000 euros (valeur nominale)		

1) Les actions composant l'indice Euro Stoxx 50®* seront déterminées à la date de constatation initiale du 21 octobre 2015.

2) Ces caractéristiques ne constituent qu'un résumé des informations contenues dans le Prospectus de Base dénommé « Note, Warrant & Certificate Programme » daté du 9 juin 2015, ses éventuels suppléments, les Conditions Définitives de l'Émission (« Final Terms »). En cas de divergence entre le présent document et le Prospectus de Base dénommé « Note, Warrant & Certificate Programme » daté du 9 juin 2015, ses éventuels suppléments, les Conditions Définitives de l'Émission (« Final Terms »), seuls ces derniers feront foi. Le Prospectus de Base dénommé « Note, Warrant & Certificate Programme » daté du 9 juin 2015 a fait l'objet d'une approbation par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »). Le Prospectus de Base dénommé « Note, Warrant & Certificate Programme » daté du 9 juin 2015, ses éventuels suppléments, les Conditions Définitives de l'Émission (« Final Terms ») sont disponibles sans frais auprès de Legal & General (France) (www.lgfrance.com).

D'un commun accord entre les parties, il est convenu ce qui suit :

Article 1. Présentation et champ d'application

Legal & General Opportunité Europe 10% est un titre de créance* sur lequel le souscripteur d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation peut décider d'investir dans le cadre de son contrat via une unité de compte représentative de ce support.

Peuvent investir sur ce support, les souscripteurs des contrats d'assurance vie ou de capitalisation suivants :

- **Concordances, Concordances 2, Concordances 3 (avec ou sans l'avenant Advance 4) ;**
- **Concordances 4 ;**
- **Concordances 3 EuroTransfert ;**
- **Concordances Générations, Concordances 3 Générations (avec ou sans l'avenant Advance 4).**

Cette unité de compte est régie par les règles applicables aux unités de compte décrites dans les conditions générales valant note d'information du contrat d'assurance concerné. Cependant, elle répond également aux règles spécifiques définies dans le présent document.

Article 2. Période de commercialisation et modalités d'investissement

Ce support n'est ouvert à l'investissement que pendant la période de commercialisation prévue du 28 septembre au 21 octobre 2015 inclus et **sous réserve de clôture anticipée** (la commercialisation de ce produit peut cesser à tout moment sans préavis).

Pour investir sur *Legal & General Opportunité Europe 10%*, le souscripteur doit au plus tard le 19 octobre 2015 :

- prendre connaissance du prospectus dédié de *Legal & General Opportunité Europe 10%* ;
- faire parvenir à l'assureur la présente demande complétée, datée et signée.

TOUTE DEMANDE QUI PARVIENDRAIT À LEGAL & GENERAL (FRANCE) APRÈS LE 19 OCTOBRE 2015 NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

Une demande d'avenant devra être remplie par contrat concerné. *Legal & General Opportunité Europe 10%* n'est éligible qu'aux contrats existants.

Pour les contrats d'assurance-vie, ce support n'est pas éligible :

- aux versements effectués (initial ou complémentaire) sur un contrat dont le souscripteur a plus de 70 ans ;
- aux arbitrages effectués sur un contrat déjà souscrit dont le souscripteur a plus de 75 ans.

Dans tous les cas, ce support n'est pas éligible aux majeurs protégés et aux résidents situés hors de France ou quel que soit leur lieu de résidence, aux personnes considérées comme US Persons dans les conditions suivantes.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique : les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une «U.S Person» (au sens défini dans la «Régulation S») et par voie de conséquence sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la «Régulation S».

Le montant investi sur l'unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%* sera d'un minimum de 10 000 euros.

Article 3. Dates de constatation

Le 21 octobre 2015 constitue la date de constatation initiale.

Les dates de constatation annuelle intermédiaires des années 1 à 4 sont les suivantes :

- 21 octobre 2016,
- 23 octobre 2017,
- 22 octobre 2018,
- 21 octobre 2019.

Le 21 octobre 2020 constitue la date de constatation finale. À chaque date (intermédiaire ou finale), et sauf remboursement anticipé, le cours de l'Euro Stoxx 50®* est relevé et comparé à son cours initial (soit celui constaté le 21 octobre 2015).

Article 4. Valeur de l'unité de compte

Legal & General Opportunité Europe 10%

4.1 Valeur Initiale

La valeur liquidative initiale par unité de compte est de 1 000 euros.

4.2 Valeur entre deux dates de constatation

La valeur liquidative de *Legal & General Opportunité Europe 10%* dépend de l'évolution de l'indice sous-jacent* que constitue l'Euro Stoxx 50®*. Ainsi, en cas d'arbitrage, décès, rachat ou transformation en rente, l'unité de compte représentative de *Legal & General Opportunité Europe 10%* sera remboursée sur la base du cours de rachat du titre de créance* qu'elle représente, publié par l'émetteur, **qui peut notamment être inférieur à la valeur liquidative initiale.**

Il est cependant vivement recommandé au souscripteur de conserver cette unité de compte jusqu'à son remboursement par l'émetteur, soit pendant 5 ans, et de ne procéder pendant ce laps de temps à aucun arbitrage, rachat ou aucune transformation en rente qui aurait pour conséquence de désinvestir les unités de compte représentatives de *Legal & General Opportunité Europe 10%*.

4.3 Remboursement anticipé

Si à chaque date de constatation annuelle (soit celles citées à l'article 3 ci-avant), le niveau de l'indice Euro Stoxx 50®* clôture au moins à 95 % de son niveau d'origine, le mécanisme de remboursement anticipé avec gain est automatiquement activé. Il sera versé, comme indiqué à l'article 5 ci-après, 100 % de la valeur liquidative initiale majorée d'un gain fixe de 10 % brut par année écoulée (avant toute incidence des frais de gestion et de la fiscalité).

Soit des taux actuariels bruts de :

Année 1	9,60 %
Année 2	9,33 %
Année 3	9,01 %
Année 4	8,69 %
Année 5	8,38 %

4.4 Échéance et valeur finale

L'unité de compte arrive à échéance le 21 octobre 2020 si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé les années précédentes.

À cette date (dite date de constatation finale), le niveau de l'Euro Stoxx 50^{®*} est relevé et comparé à son niveau initial (au 21 octobre 2015). Trois cas peuvent alors se présenter :

- Si l'indice Euro Stoxx 50^{®*} clôture soit en hausse soit en baisse de moins de 5 % par rapport à son niveau d'origine, il sera versé, dans les conditions indiquées à l'article 5 ci-après, 100 % de la valeur liquidative initiale majorée d'un gain fixe de 10 % brut par année écoulée, soit un rendement brut annualisé de 8,38 % (avant toute incidence des frais de gestion et de la fiscalité).
- Si l'indice Euro Stoxx 50^{®*} clôture en baisse de plus de 5 % par rapport à son niveau d'origine et :
 - Qu'aucune des 50 actions composant l'indice Euro Stoxx 50^{®*(1)} ne clôture en dessous de 60 % de son niveau d'origine, il sera versé par unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%*, dans les conditions indiquées à l'article 5 ci-après, la valeur liquidative initiale (avant toute incidence des frais de gestion et de la fiscalité).
 - Qu'une ou plusieurs actions composant l'indice Euro Stoxx 50^{®*(1)} clôturent en dessous de 60 % de leur niveau d'origine, il sera versé par unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%*, dans les conditions indiquées à l'article 5 ci-après, la valeur liquidative initiale diminuée de n fois 2 % [n étant le nombre d'actions composant l'indice Euro Stoxx 50^{®*} à la date de constatation clôturant en dessous de 60 % de leur niveau d'origine] (avant toute incidence des frais de gestion et de la fiscalité). **Le souscripteur est alors susceptible de subir une perte en capital pouvant aller jusqu'à 100 %.**

Article 5. Échéance de l'unité de compte

Le support arrive à échéance :

- de l'année 1 à l'année 4, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé comme indiqué à l'article 4.3 ;
- à la fin de l'année 5, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé les années précédentes, comme indiqué à l'article 4.4.

* * * * *

Les conditions générales valant note d'information du contrat visé par la présente demande ne sont pas autrement modifiées.

À son échéance finale ou anticipée, l'unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%* disparaît et sa contre-valeur, calculée comme indiqué aux articles 4.3 et 4.4 selon le cas, **est arbitrée gratuitement et totalement vers l'unité de compte Sécuri-Taux.**

Cet arbitrage est réalisé le jour effectif du remboursement prévu par le prospectus dédié du support *Legal & General Opportunité Europe 10%*, soit :

Année 1	4 novembre 2016
Année 2	6 novembre 2017
Année 3	5 novembre 2018
Année 4	4 novembre 2019
Année 5 (échéance finale)	4 novembre 2020

Article 6. Règles de gestion du contrat en cours de vie de l'unité de compte – Compatibilité avec l'unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%*

6.1 Durée du contrat

Pour les contrats à terme fixe, la date d'échéance du contrat devra être au plus tôt le 4 novembre 2020.

6.2 Compatibilité, incompatibilité

Les options suivantes, éventuellement présentes au sein du contrat concerné par la présente demande, sont **incompatibles avec l'unité de compte *Legal & General Opportunité Europe 10%*** :

- versements libres ultérieurs ou périodiques : **cette unité de compte ne peut être alimentée que par un versement libre ou un arbitrage en sortie du Fonds GLT ou Sécuri-Taux effectué pendant la période de commercialisation définie à l'article 2 du présent avenant ;**
- avance : aucune avance ne peut être accordée tenant compte de la valeur de cette unité de compte ;
- option de gestion : investissement progressif ou dynamisation des plus-values.

En revanche, il est possible pour le souscripteur de demander la mise en place d'une garantie décès optionnelle prévue dans la version 4 des contrats Concordances ou, pour tout autre contrat de la gamme Concordances, dans l'avenant dit « Advance 4 ».

Glossaire

Euro Stoxx 50[®] : l'indice Euro Stoxx 50[®], dividendes non réinvestis, est composé des 50 principales sociétés de la zone Euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure économique de la zone Euro et s'est imposé comme la référence des marchés actions européens.

Titre de créance : produit dérivé qui porte sur différents actifs sous-jacents (ici l'indice Euro Stoxx 50^{®*}). Leur valeur reflète l'évolution enregistrée sur le cours de l'indice sous-jacent.

Indice sous-jacent : indicateur sur lequel repose la performance d'un produit dérivé.

1) Les actions composant l'indice Euro Stoxx 50^{®*} seront déterminées à la date de constatation initiale du 21 octobre 2015.

La liste des supports en unités de compte disponibles dans les contrats visés par le présent avenant est élargie conformément aux conditions générales de ces contrats.

La nouvelle liste en vigueur est la suivante :

Nature	Nom de l'OPCVM ou de l'Unité de Compte	Classification AMF pour les OPCVM	Valorisation
Monétaire	Sécuri-Taux	Monétaire euro	Quotidienne
Obligation	Stratégie Rendement	Obligation et autres titres de créance internationaux	Quotidienne
	Stratégie Oblig 7/10	Obligations et autres titres de créance libellés en euro	Hebdomadaire
Diversifié	Stratégie Monde	Diversifié	Quotidienne
Immobilier SCI à capital variable SCPI à capital variable	Primonial CAPIMMO Primonial PRIMOPIERRE	Sans objet Sans objet	Hebdomadaire Mensuelle
Titre de créance	Legal & General Opportunité Europe 10%	Sans objet	Quotidienne
Action (géographique)	Stratégie CAC	Actions de pays de la zone euro	Quotidienne
	Stratégie Indice Allemagne	Actions de pays de la zone euro	Quotidienne
	Stratégie Indice Europe	Actions de pays de la zone euro	Quotidienne
	Stratégie Indice Grande-Bretagne	Actions internationales	Quotidienne
	Stratégie Indice Japon	Actions internationales	Quotidienne
	Stratégie Indice USA	Actions internationales	Quotidienne
Action (sectorielle et thématique)	Stratégie Indice Alimentation	Actions internationales	Hebdomadaire
	Stratégie Indice Or	Actions internationales	Hebdomadaire
	Stratégie Indice Pierre	Actions de pays de la zone euro	Hebdomadaire
	Stratégie Indice Santé	Actions internationales	Hebdomadaire
	Stratégie Indice Techno	Actions internationales	Hebdomadaire
	Stratégie Indice Télécom	Actions internationales	Hebdomadaire
	Stratégie EuroCovered Actions Matières Premières	Actions internationales	Hebdomadaire
	Stratégie EuroActions Dividendes	Actions de pays de la zone euro	Quotidienne
	Stratégie Consommation Luxe & Low Cost	Actions internationales	Quotidienne
Action (autres)	Legal & General Stratégie Midcaps	Actions de pays de la zone euro	Quotidienne
	Legal & General Sélection PME	Actions de pays de la zone euro	Quotidienne

Les Prospectus de ces OPCVM et unités de compte sont disponibles auprès de Legal & General (France) sur simple demande, ou directement sur le site internet www.lgfrance.com.

Legal & General (France) – 58, rue de la Victoire – 75440 Paris Cedex 09

SA au capital de 15 144 874 € - RCS Paris 338 746 464
 Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise au contrôle de l'ACPR - 61, rue Taitbout - 75009 Paris
 Tél. : 0 808 80 70 05 (appel gratuit) - www.lgfrance.com